

La Patrie

MONTREAL, 25 JANVIER, 1922.

LE BUDGET DE QUEBEC

Le nouveau trésorier de la Province n'avait pas hier à remplir une tâche difficile, puisqu'elle consistait simplement à peindre un tableau qui a été maintes fois déjà placé sous nos yeux. La situation financière de la province de Québec, depuis quinze ans, se décrit invariablement par deux mots: Prosperité et progrès. En dépit de la dureté des temps, les revenus de l'administration n'ont cessé de grandir, ce qui a permis de maintenir une impulsion féconde à tous les services de l'Etat qui sont eux-mêmes des facteurs de progrès et de prospérité. Telle a été la situation pendant le dernier exercice, qui s'est soldé par un excédent de recettes de \$1,230,000, malgré la mise en oeuvre d'une généreuse politique constructive; telle elle sera sans doute à la fin de l'exercice courant et à la fin du prochain exercice, qui expirera le 30 juin 1923.

Pendant le dernier exercice, le revenu ordinaire de l'administration s'est élevé à tout près de seize millions. Quoique le trésorier n'ait donné aucun nouvel estimé pour l'année courante, il est à prévoir que ce chiffre sera considérablement dépassé, puisque les recettes seront accrues des profits de la Commission des liqueurs, que M. Taschereau évaluait récemment à quatre millions de dollars. Pour l'exercice 1922-23, quoique M. Nicol n'anticipe qu'un revenu de quinze millions et demi, on peut raisonnablement conjecturer que le revenu dépassera substantiellement vingt millions.

Devant tant de richesse, il est rassurant d'entendre le trésorier provincial annoncer que le gouvernement persistera dans sa politique d'économie. Les services publics seront maintenus sur un pied d'efficacité, mais avec un rigoureux contrôle des dépenses. Mais l'accroissement de recettes sera utilisé pour pousser de l'avant l'agriculture, la colonisation, l'industrie publique. Après les universités, auxquelles le gouvernement vient de donner trois millions de dollars, les collèges classiques recevront une substantielle subvention annuelle. Des ressources additionnelles seront procurées aux écoles primaires, urbaines et rurales, pour y améliorer l'enseignement. Les écoles d'agriculture et les écoles normales recevront plus d'aide. Les écoles d'agriculture, sans doute, se multiplieront rapidement dans toute la province. Et tout en accélérant dans tous les domaines le progrès, il restera sans doute au bout de chaque année, dans le trésor, des sommes importantes qui serviront à amortir la dette publique, comme en a manifesté le désir l'hon. M. Taschereau.

On observera que M. Nicol, ainsi que le premier ministre, proclame que la loi des liqueurs a été un succès, non pas seulement parce qu'elle a rapporté des bénéfices abondants à l'administration, mais parce qu'elle a contribué à faire pratiquer mieux la tempérance. Cette loi, on l'a dit dans le temps, n'a pas été dictée en vue des profits, mais dans l'intérêt de la tempérance. C'est, dit M. Nicol, essentiellement une loi de tempérance, et, afin de lui conserver ce caractère, le trésorier a annoncé qu'elle ne sera pas changée de manière à atténuer les restrictions qu'elle oppose à la consommation des boissons fermentées.

FEU L'HON. ARTHUR BOYER

La mort si soudaine de l'honorable sénateur Arthur Boyer causera de vifs regrets dans tous les milieux qu'il fréquentait et où l'on savait apprécier ses qualités et ses talents.

M. Boyer descend dans la tombe à l'âge de 71 ans. Il a joué dans le domaine politique de cette province un rôle fort important. Des 1854, il se faisait élire dans Jacques-Cartier, en remplacement de l'hon. J.-A. Moussaux, et il ne tarda pas à se faire remarquer à la législature de Québec par son ardeur à la lutte et sa vive intelligence des affaires. En 1899, il eut l'honneur de faire partie du cabinet Mercier en qualité de ministre sans portefeuille.

A la chute du ministère provincial, M. Boyer resta pendant quelques années en dehors de la politique active.

En 1909, Sir Wilfrid Laurier le nomma représentant de la division sénatoriale de Rigaud.

M. Boyer a été l'un des membres du Sénat les plus utiles. Il prenait part à tous les débats avec une compétence que ses collègues reconnaissaient. Il possédait parfaitement la langue anglaise et faisait honneur à la province de Québec.

Nous offrons à tous les membres de sa famille éplorée, l'expression de notre plus cordiale sympathie.

L'HON. CHS MURPHY

La presse de notre province est unanime à faire l'éloge du nouveau ministre des postes, l'hon. Chs Murphy, dont les sympathies sincères pour nos compatriotes sont bien connues. Il nous est particulièrement agréable de reproduire ce que dit l'"Evening" du principal représentant de l'élément irlandais dans le cabinet King:

"Le fait que la députation canadienne-française considère M. Murphy comme un véritable frère d'arme en dit long sur la loyauté de son caractère. D'ailleurs nos compatriotes de l'Ontario savent généralement choisir leurs amis et c'est grâce à eux que la position du nouveau Ministre des Postes est inébranlable dans la division de Russell."

"Par tempérament, l'honorable Charles Murphy est fier et combatif. L'un des épisodes les plus mémorables de l'histoire parlementaire de ces dernières années, c'est bien la fureur de bois vert que le député de Russell administra, en 1918, à l'honorable W. N. Rowell, qui avait commis l'impardonnable gaffe de désigner honteusement contre le clergé français de ce pays l'indignation de M. Murphy était renforcée de la sincérité de son admiration pour notre clergé et il fut donné ce jour-là une leçon d'histoire et d'éloquence que l'ancien ministre pourra longtemps méditer dans la retraite politique qu'il a si sagement commencée dès le lendemain de cette mercuriale."

Le ministre des Postes possède à Montréal des amis nombreux. Il ne manquera pas de s'en faire de nou-

Lettre Parlementaire

"Let us go back to work!"

M. NICOL

(André Laforest)

Québec, 24.—L'honorable M. Nicol est un optimiste, c'est un optimiste à froid, raisonnable, et qui croirait, comme une chose très déplacée, d'exagérer.

Enrêlé, compréhensif et discipliné, réaliste et lucide, il embrasse avec aisance la situation. Nous venons de traverser une crise de dépression et de réajustement économique, pire que tout ce que nous avons vu, dit-il.

Les valeurs cataloguées des marchandises ont subitement diminué, entraînant une perte sèche de plusieurs millions de dollars. L'industrie a périçité, en particulier l'industrie du bois et du papier. C'est l'homme des cantons de l'est qui parle de ce qu'il voit. La grille a été les récoltes, et le prix du bétail a baissé, par suite du malheur contreux Bill Fordney. Mais, que nos institutions financières aient résisté, c'est la preuve que l'avenir est sûr. Adonnez le retour des conditions normales, et c'est, de nouveau, la prospérité.

Nous pouvons donc envisager l'avenir en toute confiance. Ce n'est pas à dire qu'on puisse compter sur la seule force des choses, et s'abandonner à une vie insouciance, aisée et facile, à laquelle on s'est trop généralement habitués. Le nouveau trésorier ne se gêne pas de nous donner des rudés et austères conseils. Il est, dit-il, le temps de nous tourner à la vie simple et laborieuse du temps passé. "Let us go back to work!" s'écrie-t-il. Il faut doubler la production, car c'est de cela et non de la hausse des prix qu'il faut attendre la fortune et la richesse.

Il y a chez le nouveau trésorier, on le voit, un esprit positif et un grand fonds de franchise. Il n'attend pas les durs vérités, et il a des idées très nettes.

C'est pourquoi il a fait, aujourd'hui, une excellente impression à la Chambre qui a reconnu en lui une valeur. On a pris, de plus, sa façon très simple et modeste. Et son rire franc et ouvert est séduisant. Il lui servait, d'ailleurs, dès le début, à gagner tous les suffrages.

Un peu inquiet et incertain, M. Nicol s'agitait, donnait des signes de trac, et signifiait de manquer le signal du premier ministre. Quand le moment fut venu, il se leva enfin et fut salué de longs d'interminables applaudissements par l'assemblée. Comme cela ne voulait plus rien, il regarda machinalement l'orateur, parut étonné, puis éclata d'un grand rire amusé, comme s'il eût pensé: "Ils vont m'empêcher de parler maintenant! Ravaler le budget!" C'est tout.

Car nous soupçonnons que ce n'est pas un simple anglais chez le nouveau trésorier, c'est une forte tendance à l'humour.

Monsieur Nicol commença par évoquer le souvenir de ses prédécesseurs: MM. McKenzie, "Faithful Peter", comme on l'appelait, M. Duffy, dont il fut le secrétaire, détail assez suggestif, et enfin l'hon. Walter Mitchell dont le souvenir reste.

De fait, celui-ci ne semble pas tout à fait parti. Et il est assez curieux, comme si la force de l'habitude l'eût emporté, qu'il ait prononcé hier même, à Montréal, un discours qui ressemble à un discours du budget et qui est, en tout cas, le meilleur commentaire du discours de M. Nicol.

Depuis Marchand, dit le trésorier, la province de Québec a toujours suivi la saine politique fiscale qui nous a donné de si beaux résultats. C'est ce que M. Mitchell appelait le stage de l'adolescence, alors que nous commençâmes à avoir des surplus. Ils furent, de 1899 à 1905, de quelque trois cents mille dollars. Et de 1905 à 1921, ils s'élevèrent à plus de onze millions.

Le principe en est simple, dit M. Nicol, administrer dans la limite de nos revenus, autrement dit, et suivant la règle de tout homme sage, vivre selon nos moyens.

Or, malgré la nécessité d'économiser, nos moyens, qui sont, cette année, respectables, nous permettent d'augmenter les subsides de l'agriculture, de la voirie et de la colonisation. Ils nous permettent aussi de faire un cas plus grand du développement de l'instruction. Et le trésorier fait allusion au don qui sera fait aux collèges classiques. Faisant face à l'objection de ceux qui croient que la plus forte partie de cet argent devrait aller aux écoles élémentaires, le trésorier croit le gouvernement qui n'a d'ailleurs pas négligé les écoles de campagne pour lesquelles il dépense davantage chaque année, fait bien d'aller les institutions qui préparent l'élite.

M. Nicol n'oublie pas la minorité qu'il représente. Il assure que Bishop's College, qui a l'importance d'une université, sera traité avec justice et en rapport avec son utilité.

Il assure encore la minorité anglaise que le gouvernement aura une attention particulière pour ses écoles rurales.

Et c'est tout le programme du gouvernement qu'évoque ainsi le trésorier, et que ses collègues donneront judicieusement le détail.

Monsieur Nicol révèle ainsi qu'il n'y aura aucun amendement éventuel, cette année, à la loi des liqueurs. La loi est à l'essai, dit-il. C'est une loi de tempérance, et le gouvernement est d'avis qu'il ne doit y être apporté aucun changement propre à en diminuer son caractère ou son efficacité.

C'est monsieur Sauvé qui demandait le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.

M. Nicol ne se serait pas permis, à la première occasion, de rompre avec la tradition des impostes surpluss annuels.

Puisqu'il peut knockouter un adversaire en soufflant dessus, nous pouvons considérer Eugène Broseau comme parfaitement rétabli.

Après cette épreuve concluante, on pourrait risquer de mettre Broseau en face de n'importe quel adolescent de douze à quatorze ans.

da l'ajournement du débat. Et c'est à dire qu'il ne fait plus confiance à M. Gault, qu'on avait été accoutumé de considérer comme le critique financier de l'opposition. De sorte qu'on verra M. Sauvé dans un nouveau rôle ou il sera intéressant de l'observer.

Un incident mérite d'être raconté qui montrera le caractère bon enfant du nouveau trésorier. Monsieur Nicol avait parlé la séance était même finie depuis longtemps, quand quelques députés, restés à leur siège, remarquèrent dans la galerie un brave électeur, venu sans doute pour se convaincre de l'existence de l'administration, et qui dormait! Le pauvre homme était accablé par tant de preuves, et par l'éloquence soporifique des chiffres.

On alla demander au trésorier s'il ne pourrait pas réveiller ce brave qui devait, après tout ce temps, être parfaitement convaincu.

"Mais je n'ai qu'à me tairer!" dit M. Nicol.

Et, de fait, le type s'éveilla en sursaut, parut effaré, et dit: "Monsieur le trésorier!"

REUNION DE L'ASSOCIATION DU NOTARIAT

Elle offre un punch d'honneur aux notaires, membres des deux parlements

A l'occasion de sa réunion annuelle, l'Association du Notariat Canadien a offert, hier soir, dans les salons du Club Canadien, un punch d'honneur aux Notaires, membres du Parlement et de la législature. Après lecture des minutes de la dernière assemblée, communication du rapport du président et connaissance de l'ordre du jour, il fut procédé à l'élection des nouveaux officiers.

Furent élus: l'honorable Narcisse Pérodeau, président honoraire, M. Léandre Bélanger, premier vice-président honoraire; R. H. Barron, deuxième vice-président honoraire. L'élection du nouveau conseil donna le résultat suivant: M. Donald Ruvet, président; J. E. Lamiré, vice-président; René Papière, secrétaire; Lucien Morin, J. H. A. Bohémier, trésorier; conseillers: MM. Victor Morin, Gustave Beaudouin, René Faribault, Paul Paquette, Emile Massicotte, J. H. Séguin, A. Z. Gratton et Ernest Jasmin.

L'honorable Jure Demers adressa ensuite la parole. Il fit observer que les notaires jouent un rôle très important dans la société. Leur abolition d'il y a été proposée, mais par des hommes qui ne connaissent rien de leur utilité. Ce sont des officiers qui ont appris à rédiger des actes, ils conservent des minutes, toutes les principales affaires de leurs archives et il faut y recourir pour reconnaître l'histoire. Le prétre prend soin de l'âme, le médecin, du corps, et le notaire, de la fortune. Nous de la profession légale, nous vous considérons comme des frères. Vous faites les mêmes études que nous et il n'y a pas de raison pour que le notaire soit inférieur à l'avocat.

Une controverse s'engagea après, entre Messrs René Morin, M. P. de St-Hyacinthe, et Téléphore Brasseur, de St-Jean, sur la donation entrevifs, mais réputée à cause de mort. Le premier plaidait pour sa validité et le second pour sa nullité.

Le travail de chacun, pour n'en dire qu'un mot, est oeuvre d'étude appliquée et de profonde érudition. Mes Léandre Bélanger et Camille Paquet appelés à exprimer leur opinion sur le sujet furent favorables à la thèse soutenue par le notaire René Morin.

L'hon. Jure Demers invita à prononcer jugement déclara tout d'abord qu'il avait rarement entendu de plaidoyers aussi élogieux que ceux de ce soir. Il ajouta ensuite que s'il avait semblé cause à juger au tribunal il la prononcerait en délibéré et consulterait ses collègues avant de la décider, à raison de l'extrême difficulté de la question. Il exprima ensuite son opinion de prime abord, inclinant vers la thèse soutenue par M. Morin et conclut à la validité de la substitution.

Après la réunion, un punch d'honneur fut offert.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Roch Bergeron, Jean Louis Lacasse, R. H. Beaulieu, Gustave Beaudouin, René Faribault, L. N.

Mangez du Poisson

à votre Déjeuner

Le poisson DEVRAIT ETRE le déjeuner national

Au lieu du monotone déjeuner au bacon, aux oeufs ou au céréales, remplacez les par les Merluques fumées d'Ecosse, Harengs saurs, Morue fumée, filets d'Aiglefin. Servez le poisson avec de la sauce tartare ou quelques gouttes de jus de citron. Vous trouverez cela savoureux, délicieux, quelque chose qui vous donnera de la vigueur pour le labeur quotidien, et vous économiserez de l'argent par le changement.

Cette annonce est faite dans les intérêts du commerce de poisson en général par Hatton, les plus gros marchands de poisson au Canada. Ils attirent votre attention sur la Journée Nationale du Poisson le 1er février.

D. HATTON COMPANY

Etablie en 1874

RUE BONSECOURS MONTREAL

DEBARRASSE DE LA CONSTIPATION

IL CHERCHA UN SOULAGEMENT PENDANT DES ANNEES

"Fruit-A-Tives" le lui donna

La constipation chronique ou l'action insuffisante des intestins est une des grandes causes de maladie. Quelques autorités prétendent même qu'on ne peut pas faire disparaître définitivement la constipation. C'est une grande erreur. La preuve existe que l'on peut faire disparaître la constipation et rendre aux intestins leur fonctionnement régulier et normal.

Yarmouth, (N.E.)

"Pendant des années je souffrais de constipation, de douleurs constantes, de purgatifs et de laxatifs. Si je n'étais allé en prendre les intestins refusaient de fonctionner. Il y a deux ans environ, un ami me conseilla de prendre du "Fruit-a-tives" ce que je fis. La première boîte me fit relever de bien que je n'en procurai plus. J'en ai pris d'autres et j'ai obtenu le traitement. Après en avoir pris huit boîtes les intestins fonctionnaient normalement et sans aide.

"Le soulagement dans mon cas a été durable, car depuis lors je n'ai pas eu d'ennui de ce côté. Je recommande "Fruit-a-tives" à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert, je suis persuadé qu'il leur fera du bien."

A. W. FRANKLIN.

Tous les marchands vendent du "Fruit-a-tives" à 50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai 25c ou expédié par la poste par frais par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont.

Ricard, député de St-Maurice, Joseph Proulx, J. A. Emile Boileau, Ernest Jasmin, Wilfrid Deschênes, Ludger Labrosse, E. S. Mathieu, de Terrebonne, Joseph Siros, de Québec, F. Mackay, Francis Mackay, O. Crapanz, T. A. Séguin, député de Montclair, J. A. Piquin, J. O. Larose, J. H. Courtois, A. Clermont, J. A. Bibeaud, B. Bissonnette, J. A. Legault, George Beauregard, Victor Abram et J. A. Trudel, représentants des notaires de Trois-Rivières.

Au nombre des députés présents, on remarquait M. P. A. Séguin, M. P. René Morin, M. P. L. N. Rivard, M. P. J. M. Richard, J. A. S. Ashby et plusieurs autres.

L'élection générale de l'Association du Notariat Canadien avait eu lieu dans l'après-midi, avec le résultat suivant:

Président générale de l'Association du Notariat Canadien avait eu lieu dans l'après-midi, avec le résultat suivant:

Président, Victor Morin; vice-président, Joseph Siros, Québec; secrétaire, M. Gustave Beaudouin, Montréal; conseillers généraux, L. A. Brunelle, St-Liboire, et Gaetan Valois, Lachute.

LES ACIDES DE L'ESTOMAC CAUSENT L'INDIGESTION

Causes les gaz, l'acidité et le douleur. Comment les soigner.

Les autorités médicales constatent que près des neuf dixièmes des cas de maladie d'estomac, indigestion, nausées, etc., sont dus à un excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac et non, comme certains le pensent, à un manque de sucs digestifs. Les sucs digestifs de l'estomac sont irrités, la digestion est retardée et les aliments dégradés sans causer les symptômes désagréables que chaque malade connaît si bien.

Les digestifs artificiels ne sont d'aucune utilité dans de tels cas et peuvent faire un dommage réel. Mais de mettre de côté tous les sucs digestifs et la place procurer-vous chez un pharmacien quelques onces de "Bismarck Magnesia" et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau immédiatement après le repas. Ceci adoucit l'estomac, empêche la formation d'un surplus d'acide et il n'y a plus d'acidité de cause de douleur. "Bismarck Magnesia" est une forme de poudre ou de pastille, jamais sous forme de liquide ou de sirop, car le liquide est peu coûteux et est la formule la plus efficace de magnésie pour l'estomac. Elle est employée par des milliers de personnes qui souffrent de leurs repas sans aucune crainte d'indigestion.

Une aide pour porter les modes de cette saison

(Helps to Beauty)

Voici une méthode simple et infailible de se débarrasser le peau des disgracieux pois follets: Avec du savon, en poudre et de l'eau, faites suffisamment de pâte pour couvrir la surface velue, appliquez et au bout d'environ 2 minutes, enlevez en frottant, lavez la peau et toute trace de poil follet aura disparu. Ce traitement est tout à fait inoffensif, mais pour éviter tout désappointement ne manquez pas de vous procurer le délatone dans son paquet d'origine.

COTON BLANC, beau fini toile, sans apprêt. En grande demande pour sous-croquants de dames et enfants. Largeur de 36 pouces. Prix très réduit, la verge .22

COTON JAUNE, beau fini "Bengal", très serré, très demandé pour draps et taies d'oreillers. Largeur 36 pouces. Prix très spécial, la verge .22

SERVETTES "HUCKABACK", sans frange et avec bord rouge dans les bouts. Dimensions: 17 x 35 pouces. Prix très réduit, la verge .30

SPECIAUX POUR JEUDI DANS LES

Articles pour Hommes

Sous-vêtements en pure laine. Trikot par côtes, très serré. Pointures désassorties. Prix très réduit, le morceau 1.49

CAMISOLES seulement en coton ouaté, grandeurs de: 40-42 et 44. Prix très réduit, le morceau .67

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

625 Rue St Catherine Est 625.

AU BON MARCHÉ

LETENDRE LIMITÉE

Soldes de Jolis Manteaux

Chacun 9.95

MANTEAUX en cheviote ou en tweed pesant, gris Oxford et autres tissus de laine. Nuances: marine, brun et gris. Collet convertible, poches et ceinture. Ces manteaux sont très chauds et confortables pour l'hiver. Styles appropriés pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Prix très réduit, chacun 9.95

625 Rue St Catherine Est 625.

AU BON MARCHÉ

LETENDRE LIMITÉE

Soldes de Robes en Soie et en Serge Chacune 8.95

Jolies Robes en serge, dans la nuance marine. Styles très pratiques. Les autres sont en soie, dans les teintes de brun, gris, marine et noir, styles variés. Grandeurs de 36-38 et 40 pour dames et grandes pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Pour le prix très spécial, chacune 8.95

Au Comptoir des Bas pour Dames

BAS en cachemire blanc, tout laine, marque "Pennyman". Bas unis et très chauds, finis avec pieds sans couture. Toutes les pointures pour dames. Prix très réduit, la paire .69

BAS en cachemire de couleur rose, bleu, noir et blanc, côtes très fines, pour enfants de 6 à 8 ans. Prix réduit, la paire .45

OCCASIONS POUR JEUDI AU

Rayon des Garnitures de Maison

JOLIES PETITES CARPETTES en velours et en Axminster, conviennent pour devant de portes. Ces carpettes sont sans frange. Prix très réduit, chacune .98

CORDELIERES en coton moiré, grand choix de couleurs. Longueur: 3 verges. Prix très spécial, chacune .19

VELOURS pour portières et draperies, dans les nuances: vert, brun et rouge. Largeur de 50 pouces. Prix réduit, la verge 2.39

Au Palais du Bébé

Rompers pour Enfants

ROMPERS en bonne flanelle rayée et quadrillée noir et blanc. Collet et ceinture. Agés de 1 an à 6 ans. Prix réduit

.69

CAMISOLES en tricot par côtes, laine et soie. Encolure haute et manches longues. Grandeurs de 34 à 40. Prix très réduit, chacune 1.89

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSETTES en pure laine, de couleurs diverses. Trikot par côtes, bonne pesanture. Pointure 10 1/2 seulement. Prix très réduit, la paire .79

Jupons pour Dames

JUPONS en tricot de coton gris pâle avec rayures grandeurs assorties pour dames. Prix réduit, chacun 1.59

CHAUSSET

OSCAR DESCHAMPS ASSURE UN MATCH FURIEUX POUR LUNDI

de la famille pour les visiteurs de la Paquette. Les frères Lamoignon et le gardien de but. Pour le C. G. les deux frères Lamoignon, Wilson, P. Ryan, et le gardien de tout club de 16 à 18 ans qui assistent à l'entraînement. N.D.V. sont adresser à C.R. Roby, 422 Cadillac, Bourne, ou à G. Naby, 1055 LaSalle. Le N.D.V. receive le 25 de la Maison-Neuve, pour le 19.

Le point.

LE MONTAGNARD

Assemblée mensuelle du club de golf Le Montagnard vendredi, 12 janvier, à 8 h p.m. au No 149 rue On discutera le programme du et on adjuera sur la présence des membres, si possible, soit, grande sortie des raquet- du Montagnard sous la prési- de M. Lolo et Art. Gaudouin. Le t se fera à 8 heures des avenues et de Mont-Royal pour se rendre au club de Cartierville.

LE DEMPSEY cherche à se hui- son gérant à confier de la cha- ge. Tex Rickard, le puissant pro- amer. américain.

Chez tous les marchands — 35c. 70c. — \$1.40.
de fabrication canadienne.

Sloan's
Liniment

L'Unani-
du
Vestibule

SANTA
CAPSULES
MIDY

Seulement promettez et
vous danger et
CATARRHE de la VESSIE
et ses suites
MIDY
et ses suites
portent le nom
Le succès des capsules
Peuvent dans toutes les
pharmacies des États-
Unis et de l'Étranger

802 — 2nd-E-122

FASHION - CRAFT

Magasin du bas de la ville 229, rue St-Jacques Dans le district de la Finance.	Magasin de la partie est 219, Ste-Catherine Est Un bloc à l'ouest de St-Denis.
Magasin du haut de la ville 103, Ste-Catherine Ouest Deuxième porte à l'ouest de Montcalm	

CHARLES KLEWER'S LADIES JAZZ BAND
Olga Mamillian; Flo. Radcliffe; Margaret Hackett; Vely Rand
et autres.

Excellent parquet de danse

CUISINE FAMEUSE **VINS EXQUIS**

PRIX DU COUVERT EN DOLLAR
Pour réserver des places - Téléphone Plateau 4976
Direction - PARKER BROS.

JAZZ BAND
Hackett; Vally Rand
VINS EXQUIS
ELLAR
Jenu 4976

Césaire



Par Chas. McManus

pour avances contre des particuliers ou des corporations, ou la part de Québec dans le fonds des écoles communales (\$1,173,996.02), etc., un total de \$12,563,934.51, ce qui laissait un surplus d'actif sur la dette non consolidée de \$5,879,642.01.

ANNEE COURANTE

Parlant des opérations de l'année courante, l'honorable Trésorier dit que les recettes provenant du revenu ordinaire, pendant les six mois se terminant le 31 décembre 1921, ont été très satisfaisantes et que l'estimation des recettes serait tout probablement dépassée à la fin de l'exercice fiscal. Il y aurait aussi augmentation, sur les prévisions et la dépense ordinaire, pour l'année fiscale courante, du fait du montant des mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet 1921, ainsi que le budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre quant aux montants re-

quis pour les différents services afin de compléter la dépense nécessaire de l'année courante. Cette augmentation dans la dépense serait plus que compensée par celle du revenu si l'on en juge par les recettes perçues jusqu'au 31 décembre.

(suite à la page 8)

Les Cors douloureux disparaissent comme par Magie

Tout ce qui ne devrait pas être sur vos pieds... que ce soit des cors, callosités ou cloques d'eau... peut être enlevé en très peu de temps par l'extracteur de cors Putnam. Pensez à la douleur éternelle quand ce cors douloureux disparaît. C'est une fois d'expérimenter avec des remèdes non communs... il vaut mieux en faire l'essai maintenant et sans douleur. L'extracteur Putnam coûte 25c la bouteille, vendu et recommandé par les pharmaciens.

LE DISCOURS DU BUDGET

M. NICOL ANNONCE UN SURPLUS DE \$1.230.433

Le nouveau trésorier provincial prononce hier son discours inaugural. — Il prêche l'économie et veut que le peuple réalise la crise actuelle. — Nos revenus ont dépassé 15 millions en 1921. — Nos collègues classiques. — Confiance en la Commission des Liqueurs. — L'Agriculture. — La voirie. — L'éducation. — La colonisation.

PROGRAMME ANNONCE

(De notre correspondant parlementaire)

Québec, 25.—L'honorable J. A. Nicol a prononcé, hier, à la Chambre, son premier discours ministériel. Il s'agissait du discours sur le budget. Le nouveau trésorier provincial s'en est tiré avec succès. Sans éloquence, d'une voix un peu faible mais nette, il a fait un clair et solide exposé des finances de la province. Ses collègues lui ont fait une belle ovation.

Le discours du budget contient des choses qui sont pour la plupart déjà connues. Il n'annonce aucune mesure importante et se termine par un appel spécial à l'économie et l'augmentation de production dans tous les domaines de l'activité humaine.

Il est grand temps, déclare l'hon. M. Nicol, que la population de cette province vienne à comprendre qu'elle doit abandonner la vie d'aisance et de jouissance qu'elle a voulu faire dans bien des cas. Rien ne pourra nous soustraire de la misère, du désespoir et de la faillite si ce n'est un prompt retour à la vie simple et laborieuse du temps passé. A partir de ce moment nous ne devons pas attendre la richesse et la prospérité de la hausse des prix, mais de l'augmentation de la production. Nous devons vendre deux muids d'avoine à la fois en vendant un. Que les chefs industriels, les artisans des villes se joignent aux cultivateurs, retournons tous au travail et nous verrons cette vieille province de Québec maintenir sa réputation de province la plus saine et la plus sûre de tout Dominion.

Dans son discours le trésorier provincial a annoncé que le surplus financier de l'année fiscale a été de \$1,230,433.05, ce qui était déjà connu. Il a fait voir que les dettes de la province formaient un total de \$58,330,430.05 tandis que l'actif accusait un chiffre global de \$14,938,483.21, soit un excédent du passif sur l'actif de \$43,391,946.84.

On y constate une augmentation de \$2,167,891.09 sur l'année précédente, la somme totale étant de \$15,336,917.40 contre \$13,169,026.31 en 1921-22. C'est le département de la Voirie qui recruta, cette année, la plus grosse augmentation, \$393,500. Puis viennent ensuite, l'Instruction Publique, \$200,500; Astles d'Alouettes \$130,000; administration de la justice, \$105,185; gouvernement civil, \$96,000; etc. Nous voyons aussi que l'intérêt sur la dette publique a augmenté de \$629,303.04, ce qui le porte maintenant à \$2,982,174.25. Le fonds d'amortissement est de \$321,204.55 de plus que l'année précédente, c'est-à-dire de \$526,558.88. Une somme de \$75,000 a été votée pour les écoles publiques en sus du montant de l'an dernier qui était de \$200,000.

Il semble que les écoles d'agriculture recevront une attention toute particulière cette année et qu'on travaillera à leur diffusion, puis que le gouvernement accorde \$50,000 de plus que l'année dernière portant la somme totale des octrois à \$90,000.

Les services des arpentages et forestiers ainsi que l'inspection des terres recevront une augmentation de subsides de \$50,000, c'est-à-dire en tout \$275,000. L'inspection des lots aura cette année \$65,000 contre \$20,000 l'an dernier.

Nous avons mentionné au début de cet article, la voirie. Nous voyons que l'augmentation de subsides accordée, cette année à ce département, se chiffre à plus d'un demi-million, sera consacrée à l'amélioration et l'entretien des bonnes routes. D'ailleurs nous avons déjà parlé de ces projets chers à l'hon. M. Perron.

Voici maintenant le texte du discours prononcé par l'honorable M. Nicol :

M. J. NICOL

Avant de proposer que la Chambre siège en comité des subsides, l'honorable Trésorier de la province, M. Nicol, fit précéder des remarques suivantes l'exposé de son état financier :

En me levant pour proposer la motion annuelle afin que la Chambre siège en comité des subsides, j'ai conscience d'avoir assumé une tâche importante et difficile, et j'en appelle à l'indulgence et à la sympathie de cette Chambre.

Lorsque, il y a quelques semaines, mon prédécesseur, l'honorable M. Mitchell, obéissant à l'appel du devoir et entraîné par le vif désir de servir son pays sur une scène plus vaste, démissionna, avec réticence et chagrin, je n'en doute pas, comme Trésorier de cette province, pour s'en aller à Ottawa, le premier ministre me fit un grand honneur en m'appelant à sa succession. Mais, laissez-moi vous dire, M. l'Orateur, que si j'ai été bien flatté de cet honneur, ce n'est pas sans hésitation que j'ai voulu l'accepter, parce que je savais combien il me serait difficile de succéder à ce grand homme, et de tout cœur, avec tant d'intelligence et tant de succès, à un service si précieux dans un si grand pays. Mais j'ai voulu m'inspirer de son noble exemple, et faire abstraction de toutes considérations personnelles, et n'ayant, avec les moyens postérieurs dont je puis disposer, de servir au moins avec zèle et dévouement notre bonne vieille province de Québec.

IL EST FACILE DE FONCER VOS CHEVEUX GRIS

VOUS POUVEZ LEUR REDONNER LEUR COULEUR ET LEUR LUSTRE AVEC LE THE DE SAUGE ET DE SOUFRE.

Quand vous remarquez vos cheveux avec du thé de sauge et de soufre, personne ne peut le dire, parce que cela se fait si naturellement, si uniformément. Préparer cette préparation à la maison est très mal commode, pour 50 cents vous pouvez acheter chez n'importe quel pharmacien le tonique tout préparé appelé "Remède de Saug et de Soufre" pour les cheveux. Vous humectez simplement une éponge ou brosse molle avec cette préparation, et vous la passez dans vos cheveux en prenant une petite mèche à la fois.

Le lendemain matin tous les cheveux gris disparaissent, et après une autre application ou deux, deviennent admirablement rembrunis et plus lustrés et luxurians qu'auparavant. Les cheveux gris, fanés, quoiqu'ils aient pas un disgracieux, sont un signe de vieillesse, et comme nous désirons tous une apparence jeune et attractive, servez-vous de suite de Saug et de Soufre de Wyeth et vous aurez l'air plus jeune.

Je suis sûr de me faire l'écho des sentiments de mes collègues et de tous les membres de cette Chambre en témoignant des regrets que nous avons tous éprouvés de voir l'honorable Mitchell nous quitter. Souhaitons-lui une longue et brillante carrière dans son nouveau champ d'action.

Permettez-moi aussi, M. l'Orateur, puisque c'est la première fois qu'il m'est donné de prendre la parole dans cette Chambre, d'évoquer la mémoire de trois de mes prédécesseurs qui venaient aussi des Cantons de l'Est: l'honorable Peter Mackenzie, le fidèle Peter, comme nous l'appellions, dont la mémoire est encore vivace à l'esprit et au cœur de la population du comté de Richmond, que j'ai l'honneur de représenter et à l'esprit et au cœur de toute la population des Cantons de l'Est: l'honorable M. McCorkill, qui a accompli sa sainte tâche de travailler pour préparer la bien-être de la province; l'honorable M. Duffy, auprès duquel j'exerçai une humble fonction durant son terme d'office. C'est lui qui, il y a une vingtaine d'années, me patrona auprès de vous, Monsieur le premier ministre, c'est lui et vous qui avez guidé mes études, préparé mon esprit aux affaires publiques, et lorsque vous m'avez appelé au milieu de vous dans cette Chambre en m'offrant le portefeuille qui lui avait été confié, j'ai cru entendre les accents familiers de sa voix vénérable me disant: "Faites votre devoir, soyez digne de vous-même et de la province."

C'est l'honorable M. Marchand, avec l'aide de l'honorable M. Duffy et ses collègues, qui introduisit en 1897 la politique fiscale si saine, et si simple qui nous sert aujourd'hui de guide, savoir: l'administration des affaires de cette province dans les limites de ses res-

sources: Ne pas dépenser plus que nos revenus. C'est cette politique que l'on a constamment pour objectif dans la perception des revenus qui sont dus à la province, sans crainte ni faveur, et dans la dépense, en tenant compte à la fois de l'économie et du progrès ce qui ne s'empêche pas de donner en même temps un encouragement spécial à l'éducation, à l'agriculture, à la colonisation et à la construction des bons chemins. Telle fut la tradition politique laissée par l'honorable monsieur Marchand, suivie par l'hon. M. Parent, sir Lomer Gouin, et le premier ministre actuel, et dont nous n'avons pas l'intention de nous départir. Cette politique a été plusieurs fois approuvée par les électeurs de cette province, et tout récemment encore elle était endossée dans les sept élections particulières qui ont eu lieu dans la province.

L'année 1921 restera dans l'histoire de notre province comme l'une des périodes les plus difficiles de dépression et de rajustement économique que nous ayons jamais vues. La baisse dans les prix du bois de construction, de la pulpe et du papier a porté atteinte à l'une des industries les plus importantes de cette province, et a causé beaucoup de malaise. D'autres industries ont pareillement périé et la valeur cataloguée des marchandises a été réduite de millions de dollars. Pour remplir l'état de choses, la récolte des céréales, dans une grande partie de la province, a été bien au-dessous de la normale le prix du blé, grâce au bill Fordney, a subi une baisse considérable, nouvelle source de malaise et de perte pour nos classes agricoles. Cependant nos institutions financières ont résisté à ce choc sans précédent et puissamment aidé à vaincre la difficulté. Notre population, fermiers, travailleurs, négociants, bien que cruellement éprouvés, a donné et donne encore un bel exemple de coopération, de réserve et de dévouement et contribue ainsi dans une large mesure à la restauration des conditions normales.

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien



L'HONORABLE J. NICOL, le nouveau trésorier provincial qui a prononcé hier son premier discours budgétaire officiel.

sources: Ne pas dépenser plus que nos revenus.

C'est cette politique que l'on a constamment pour objectif dans la perception des revenus qui sont dus à la province, sans crainte ni faveur, et dans la dépense, en tenant compte à la fois de l'économie et du progrès ce qui ne s'empêche pas de donner en même temps un encouragement spécial à l'éducation, à l'agriculture, à la colonisation et à la construction des bons chemins. Telle fut la tradition politique laissée par l'honorable monsieur Marchand, suivie par l'hon. M. Parent, sir Lomer Gouin, et le premier ministre actuel, et dont nous n'avons pas l'intention de nous départir. Cette politique a été plusieurs fois approuvée par les électeurs de cette province, et tout récemment encore elle était endossée dans les sept élections particulières qui ont eu lieu dans la province.

L'année 1921 restera dans l'histoire de notre province comme l'une des périodes les plus difficiles de dépression et de rajustement économique que nous ayons jamais vues. La baisse dans les prix du bois de construction, de la pulpe et du papier a porté atteinte à l'une des industries les plus importantes de cette province, et a causé beaucoup de malaise. D'autres industries ont pareillement périé et la valeur cataloguée des marchandises a été réduite de millions de dollars. Pour remplir l'état de choses, la récolte des céréales, dans une grande partie de la province, a été bien au-dessous de la normale le prix du blé, grâce au bill Fordney, a subi une baisse considérable, nouvelle source de malaise et de perte pour nos classes agricoles. Cependant nos institutions financières ont résisté à ce choc sans précédent et puissamment aidé à vaincre la difficulté. Notre population, fermiers, travailleurs, négociants, bien que cruellement éprouvés, a donné et donne encore un bel exemple de coopération, de réserve et de dévouement et contribue ainsi dans une large mesure à la restauration des conditions normales.

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

Quant à l'avenir, ceux qui sont le mieux à même de connaître l'état de choses actuel, en parlent avec espoir. Il ne saurait y avoir de bien

grande prospérité avant que l'industrie fondamentale de l'agriculture ne remonte au pinacle et puisse rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense; mais les pronostics sont incontestablement meilleurs qu'au commencement de 1921, quand les prix tombaient de façon à réduire les achats à leur minimum.

Le cœur de la province est sain. Sa classe agricole est profondément attachée à son sol. Sa population est intelligente, sobre et industrieuse, et nous pouvons avec confiance regarder l'avenir que nous apporte 1922.

Maintenant, sans plus de digression, j'attirerai l'attention de la Chambre sur les résultats des opérations financières durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1921.

ANNEE FISCALE DE 1920-21

Le trésorier en vient alors à parler de la question des finances, disant que le budget de l'exercice financier se terminant le 30 juin 1921 avait prévu un revenu ordinaire de \$11,673,994.09 et une dépense ordinaire de \$11,390,563.57, laissant un surplus prévu de \$283,430.52, tandis que les résultats réels des opérations de l'année accusent un revenu ordinaire de \$15,914,521.17, ainsi qu'une dépense ordinaire de \$14,684,088.12, donnant un surplus de \$1,230,433.05. Toutefois la dépense ordinaire pour l'année, payée à même le revenu ordinaire, a été de \$69,000,000, ce qui donne un excédent réel de revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de \$1,230,433.05. Le revenu réel ordinaire a excédé les prévisions de \$4,240,527.08, et les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires de \$5,093,574.55.

OPERATIONS DE CAISSE DE 1920-21

Sur ce point, l'honorable Trésorier dit qu'il y avait dans les différentes banques, le 1er juillet 1920, une somme de \$1,782,842.25, et que les mandats non payés à cette même date s'élevaient à \$694,778.71.

Les recettes du 1er juillet 1920, au 30 juin 1921, étaient de \$30,974,895.79. Les paiements, faits depuis le 1er juillet 1920, jusqu'au 30 juin 1921, ont été de \$31,221,062.61, laissant une balance de \$252,909.71, notamment, dépôt en banque \$1,739,321.29, sur lequel montant il avait à payer, à la même date, des mandats en cours s'élevant au montant de \$806,420.58.

PASSIF ET ACTIF

L'honorable Trésorier donna alors un état du passif direct et de l'actif disponible de la province au 30 juin 1921. Il fit voir que les dettes formaient un total de \$58,330,430.05, tandis que l'actif accusait un chiffre global de \$14,938,483.21, soit un déficit du passif sur l'actif de \$43,391,946.84.

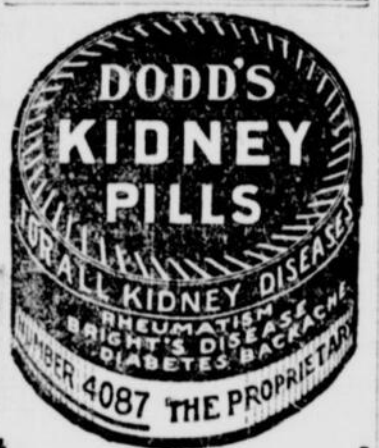
DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1920, la dette en cours, consolidée, était de \$40,708,113.55, et le 30 juin 1921, elle était de \$51,652,113.55, soit une augmentation de la dette consoli-

dée en cours, durant l'année 1920-21 de \$10,944,000.00. La dette consolidée au 30 juin 1921, comprenant obligations et actions en cours, était de \$51,652,113.55, à l'encontre de laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à \$2,374,187.70, ce qui laissait une balance nette de dette consolidée de \$49,277,925.85. La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1921 était de \$10,745,843.55 plus élevée que la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1920. Cette augmentation s'explique par l'émission de \$144,000.00 d'obligations en vertu de 5 Geo. V., chap. 4; \$5,000,000.00 en vertu de 10 Geo. V., chap. 3, et \$5,800,000.00 en vertu de 11 Geo. V., chap. 3, moins \$198,156.45 placées au compte du fonds d'amortissement.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Au 30 juin 1921, la dette non consolidée, comprenant des emprunts temporaires, dépôts en fidéjussure, mandats non payés, etc., s'élevait à \$6,584,332.50, mais le gouvernement, à la même date, pouvait y opposer, en argent comptant, et sous forme de réclamations



Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins sont recommandées par les médecins de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-dessus est un spécimen de la boîte.

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins sont recommandées par les médecins de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-dessus est un spécimen de la boîte.

Sur ce point, l'honorable Trésorier dit qu'il y avait dans les différentes banques, le 1er juillet 1920, une somme de \$1,782,842.25, et que les mandats non payés à cette même date s'élevaient à \$694,778.71.

Les recettes du 1er juillet 1920, au 30 juin 1921, étaient de \$30,974,895.79. Les paiements, faits depuis le 1er juillet 1920, jusqu'au 30 juin 1921, ont été de \$31,221,062.61, laissant une balance de \$252,909.71, notamment, dépôt en banque \$1,739,321.29, sur lequel montant il avait à payer, à la même date, des mandats en cours s'élevant au montant de \$806,420.58.

PASSIF ET ACTIF

L'honorable Trésorier donna alors un état du passif direct et de l'actif disponible de la province au 30 juin 1921. Il fit voir que les dettes formaient un total de \$58,330,430.05, tandis que l'actif accusait un chiffre global de \$14,938,483.21, soit un déficit du passif sur l'actif de \$43,391,946.84.

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1920, la dette en cours, consolidée, était de \$40,708,113.55, et le 30 juin 1921, elle était de \$51,652,113.55, soit une augmentation de la dette consoli-

VENTE EXTRAORDINAIRE DE 1000 VERGES DE

Beau Satin Duchesse

de 38 pouces

à \$1.50 la verge

L'assortiment de nuances est remarquable et il y a beaucoup de soie dans chaque nuance, comprenant:

ORANGE	ORCHIDE
COPEN	TURQUOISE
CERISE	MAUVE
BLANC	IVOIRE
	NOIR

Ce sont toutes des couleurs appropriées pour toilettes de soirées ainsi que pour robes d'après-midi.

Venez faire votre choix de bonne heure demain matin.

Almy's—Premier étage—Commandes postales remplies.

ALMY'S

LE PLUS GRAND LIMITED MAGASIN DE MONTREAL

En Vedette

Colombie Anglaise

Province de Quebec

La Meilleure des Bières

DOW

The National Breweries Limited.

Ne dites pas "Bière" dites



ATTENTION Dites toujours le mot "Bayer" en achetant de l'aspirine.

Si vous ne voyez pas le mot "Bayer" sur les pastilles, ce n'est pas du tout de l'aspirine qu'on vous donne. Pourquoi risquer ?

N'acceptez que le "paquet intact" de "Pastilles d'Aspirine Bayer" contenant le mode d'emploi et la dose, étudiés par des médecins pendant 22 ans et que des millions de gens ont prises avec profit dans les cas de

Rhume
Mal de Dents
Mal d'Oreilles

Mal de Tête
Névrilgie
Douleurs

Névrilgie
Lumbago
Rhumatisme

Boîtes commodes de 12 pastilles de "Bayer" — aussi bouteilles de 24 et 100 — dans toutes les pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique, enregistrée au Canada, du Monopole de la fabrication de l'aspirine, fabriquée par Bayer. Rien qu'en sachant qu'Aspirine seule due à la fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les pastilles de la compagnie Bayer portent estampé leur marque de fabrique générale: la Croix Bayer.

M. NICOL ANNONCE UN SURPLUS DE \$1.230.433

Suite de la page 7

PREVISIONS POUR 1922-23

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1923, qui seront soumises à l'approbation de cette Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes, ainsi que des conditions financières actuelles, et quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil dont on trouvera des résumés dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit :

Revenu ordinaire \$15,531,738.28
Dépenses ordinaires 15,329,284.02

Surplus probable de revenu \$ 202,454.26

EMPRUNTS

L'honorable Trésorier donna alors des détails sur les différents emprunts effectués par le gouvernement durant la dernière année fiscale et l'année courante.

EMPRUNT TEMPORAIRE DU 15 JUIN 1921

En vertu de l'article 807 des Statuts révisés, 1909, et d'un ordre en conseil du Lieutenant-Gouverneur, en conseil du 23 juin 1921, un emprunt temporaire de deux millions a été effectué à la banque de Montréal, portant intérêt au taux de six pour cent par année.

Cet emprunt a été effectué pour rembourser temporairement au fonds du revenu consolidé de la province, particulièrement, les avances considérables faites pour l'agrandissement du Sanatorium de Ste-Agathe des Monts; pour la construction d'un pont sur la rivière Batiscan; comme aide à la colonisation et dépenses pour la voirie en vertu de la loi des bons chemins, 1912, dépenses auxquelles, d'après la loi qui les autorise, il doit être pourvu au moyen d'emprunts permanents.

Cet emprunt a été payé à son échéance à même le revenu ordinaire.

EMPRUNT DU 1er MAI 1921

En vertu de la loi 11 George V, chap. 3, des obligations au montant de \$6,000,000.00 ont été émises, datées du 1er mai 1921, portant intérêt au taux de cinq et demi pour cent par année, payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre, devenant dues le 1er mai 1926, sujet à rachat en tout temps, après cinq années de la date de l'émission, au pair et intérêt accru. Le principal et l'intérêt payables en or à la banque de Montréal, à Québec ou à Montréal, ou à Toronto, à l'option du porteur. Des bons des dénominations de \$100.00, \$500.00, \$1,000.00, \$200,000.00 et \$500,000.00 ont été émis. Des souscriptions ont été demandées par l'entremise de la Banque de Montréal aux principaux bureaux de courtage en Canada, pour \$1,000,000.00 de cette émission, et la souscription la plus avantageuse, c'est-à-dire celle de M. René T. Leclerc, de Montréal, au prix de \$95.775, y compris l'intérêt accru a été acceptée. En sus du montant de \$1,000,000.00, vendu par souscription, \$1,000,000.00 de la même émission a été vendu à l'Université McGill, \$500,000 à l'Université de Montréal, \$500,000 à l'Université Laval, et ce, au pair avec l'intérêt accru.

Sur les \$3,000,000 ainsi vendus la province a touché \$2,905,099.23. Le produit de ces \$3,000,000 a été employé à réduire les avances faites à même le fonds du revenu consolidé. L'intérêt accru, soit \$27,349.23 a été porté au crédit du compte d'intérêt.

La balance de l'émission a servi à payer les subventions faites à l'Université de Montréal, en conformité de la loi 10 George V, chapitre 8; à l'Université Laval, et à l'Université McGill, en vertu de la loi 2 George V, chapitre 3, de la somme d'un million à chacune d'elles. L'Université de Montréal ayant reçu \$200,000 en argent, des obligations au montant de \$200,000 restent entre les mains du Trésorier provincial, pour être négociées le plus avantageusement possible dans l'intérêt de la province.

EMPRUNT DU 1er DECEMBRE 1921.

Conformément à la loi 10 George V, chapitre 3, des souscriptions ont été demandées par l'entremise de la Banque de Montréal aux bureaux principaux de courtage en Canada, pour \$1,000,000 d'obligations de la Province de Québec, à cinq et demi pour cent, datées du 1er décembre 1921, devenant dues le 1er décembre 1926, rachetables à la discrétion du trésorier de la Province, en tout temps, après cinq années à compter de la date de leur émission, au pair, et l'intérêt accru.

Répondant à cette demande, trois syndicats ont soumissionné.

La sousmission la plus favorable, qui a du reste été acceptée, est celle du syndicat composé de MM. Hanau Brothers, Geo. Beaudet, et Cie; United Financial Corporation Limited; Harris Forbes et Co., Limited; National City Company Limited, et René T. Leclerc, au prix de \$97.62 y compris l'intérêt accru, et ils ont déposé la somme de \$3,909,573.73 à la Banque de Montréal au crédit de la Province. Le produit de cet emprunt a été employé à réduire les avances faites à même le fonds du revenu consolidé.

L'intérêt accru de \$4,773.73 a été porté au crédit du compte d'intérêt.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1921, en vertu de la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu provenant des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le fonds consolidé, le montant affecté aux municipalités, et

la balance à payer quand les travaux au montant de leurs crédits auront été faits, viz :

Paievements aux municipalités à date...	\$20,137,032.34
Paievements pour chemins du gouvernement à date...	\$2,137,197.11
Produits nets des emprunts...	\$28,492,709.95
Excédent des paiements sur les produits des emprunts...	\$8,550,895.02
Excédent des paiements sur les produits des emprunts...	\$2,601,084.13
Montant alloué aux municipalités à date...	\$1,206,859.81
Montant payé à date...	\$20,137,032.34
Balance à payer suivant le progrès des travaux...	\$1,069,627.47

Ce qui précède fait voir que les paiements aux municipalités et sur les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, s'élevaient à \$23,452,739.45 sur le montant de \$30,000,000.00 autorisé par la législature.

Puis l'honorable Trésorier ajouta que le gouvernement avait l'intention de soumettre à la législature actuelle un amendement à la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, autorisant le gouvernement à emprunter une somme additionnelle, en vertu de ses dispositions, afin de pouvoir subvenir aux nombreuses demandes pour la construction des grands chemins.

Le trésorier fait alors clairement et de façon intéressante l'exposé de la situation financière de la province pour terminer par les remarques suivantes :

Les différents états que je vous ai soumis tantôt démontrent que les dépenses prévues pour l'année 1922-23 sont de \$15,329,284.02, une augmentation de \$2,514,862.71 sur celles de 1921-22.

Les honorables membres de cette Chambre pourront peut-être demander pourquoi, dans un temps où nous avons en ce moment dans l'administration des affaires publiques et privées, nous nous disposons à dépenser au cours de l'année prochaine plus d'argent que nous avions d'abord proposé de le faire.

Je répondrai à ceci en déclarant que j'ai examiné les demandes des divers départements avec le plus de soin possible, et réduit les dépenses au minimum en tenant bien compte des besoins de la province.

Nous avons cru qu'il y avait lieu d'économiser sur le budget des dépenses de la voirie, de la colonisation et de l'agriculture, nous devons dépenser tout ce que nous pouvons pour venir en aide aux ouvriers, aux colons et aux cultivateurs de la province.

Ainsi, vous verrez que pour l'agriculture, en 1919-20, nous avons dépensé \$1,153,513.76, et en 1920-21, \$1,348,613.76, y compris le subside fédéral.

Vous remarquerez aussi que dans le département de la colonisation les dépenses ont augmenté comme suit : 1919-20, \$709,000.00; 1920-21, \$1,463,097.16. Dans le département de l'instruction publique, il y a eu aussi une augmentation de dépenses en 1920-21, de \$1,700,619.12.

Nous avons récemment payé à l'Université McGill, à l'Université Laval et à celle de Montréal une somme de \$1,000,000 chacune. Nous avons construit, aménagé et maintenu quatre écoles techniques, des écoles normales et des collèges d'agriculture.

Vous avez appris que le gouvernement avait l'intention d'accorder une large subvention annuelle aux collèges classiques de la province.

Je sais qu'il y a des gens qui croient que la plus forte partie de cet argent devrait être employée aux besoins des écoles élémentaires, mais ceux qui consacrent au progrès de l'éducation le meilleur de leur intelligence et de leur énergie en ont décidé autrement, et je crois qu'ils ont agi sagement.

Ces différentes institutions d'éducation supérieure préparent les jeunes gens et les jeunes filles, qui deviendront plus tard les têtes dirigeantes de la société dans les classes.

Ne dormait pas

Mais maintenant la névrite est disparue, les douleurs s'en sont allées, le système nerveux est rétabli et l'auteur de cette lettre témoigne sa reconnaissance au remède qui lui a rendu la santé. M. John Woodward, P. T. O., Lucan, Ont., écrit :

M. John Woodward, P. T. O., Lucan, Ont., écrit :

Je suis très heureux de recommander le remède du Dr Chase, spécialement la Nourriture pour les Nerfs. En proie à la névrite depuis plusieurs années, j'avais essayé toutes sortes de médicaments, mais cela ne semblait pas me faire de bien. Finalement, mon nerf et tout mon système semblèrent se relâcher, et je me sentais si fatigué que je ne pouvais plus travailler. J'ai alors essayé la Nourriture pour les Nerfs et, après avoir pris vingt boîtes, le nerf est revenu à son état normal. Je garde aussi sous la main une boîte de Poudre du Dr Chase pour les Nerfs et la Fie, et depuis l'année dernière, j'en ai eu besoin pour ma santé d'autrefois.

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanston, Bates & Co., Limited, Toronto. (10)

professionnelles, industrielles et agricoles de la province. Vous ne devez pas oublier le fait que tout ceci a été accompli sans toutefois négliger les petites écoles de la campagne pour lesquelles, comme je l'ai démontré, le gouvernement a dépensé des sommes plus considérables d'année en année.

Nous avons une université de plus à aider : l'Université Bishop. Elle sera traitée avec justice, en tenant compte de la position qu'elle occupe et de son utilité pour la minorité anglaise de cette province. Après s'être occupé des universités, des écoles techniques et des collèges classiques de cette province, le gouvernement dirigera ses énergies vers les écoles élémentaires de la province dans la campagne et dans les villes.

On croit en attendant que quelque chose devrait être fait sans tarder pour aider les écoles rurales de la minorité protestante. Quand on introduira devant la législature la loi pour venir en aide aux collèges classiques, je suis certain qu'elle contiendra une disposition accordant une aide proportionnelle aux écoles protestantes de la province et je puis promettre à la minorité qu'elle sera traitée non seulement avec honnêteté et justice mais aussi avec générosité.

Je suis certain que personne ne

formulera d'objection à la dépense d'une somme que le gouvernement pourra dépenser pour ces trois grands et importants services de l'instruction publique, de l'agriculture et de la voirie. Mes collègues donneront judicieusement l'explication de ces dépenses quand la question viendra devant la Chambre.

Je désire ajouter qu'avant d'adopter les estimés, nous avons acquis l'assurance qu'ils étaient plus que justifiés par l'augmentation des revenus de la province, et que nous vivons encore dans les limites de nos moyens.

Vous avez entendu dire M. l'Orateur, que le gouvernement avait l'intention de faire certains amendements à la loi des liqueurs. Cette mesure n'a été déclinée que dernièrement, il n'y a pas encore un an qu'elle a été mise en pratique, et nous avons fait l'expérience de son application et nous sommes d'avis qu'il ne devrait y être apporté aucun amendement de nature à changer ou diminuer son efficacité au point de vue de la température. Car nous ne devons pas perdre de vue que c'est une loi de température.

Nous avons pleine confiance dans la Commission qui administre cette loi, et en ce qui me concerne je

sais bien résolu à lui donner toute l'aide qu'il me sera possible pour lui permettre de la mettre en vigueur. En attendant, la loi parfaitement mise à l'épreuve, nos gens se familiariseront avec ses dispositions et seront à même de mieux apprécier cette mesure.

J'ai dit au commencement de mes remarques, que les pronostics nous annonçaient pour 1922 une meilleure année qu'en 1921.

Je n'ai pas l'intention de jouer le rôle de prophète. Il y a eu récemment un complet et diminution dans le prix des produits agricoles. En fait, nous croyons que dans certains cas la diminution a été trop forte, quelques-uns des produits se vendant maintenant moins cher qu'en 1914.

L'agriculture et encore la plus grande industrie de cette province et l'effet de cette diminution sur la valeur des produits agricoles s'est fait sentir sur toute l'échelle industrielle. Le pouvoir d'achat du cultivateur s'est trouvé amoindri, la valeur des exportations a diminué, et le commerce de gros et de détail en a subi la conséquence.

La prospérité de cette province dépend en grande partie de la prospérité des cultivateurs et de celle des industries du bois.

La guerre a apporté à certaines gens du Canada quelques années de prospérité sans précédent. Je crains que plusieurs ne se soient permis de croire que cela devait

durer. L'année 1921 les a rudement éveillés.

Il est grand temps que la population de cette province vienne à comprendre qu'elle doit abandonner la vie d'aisance et de jouissance qu'elle a voulu faire dans bien des cas. Rien ne pourra nous sauver de la misère, du désappointement et de la faillite si ce n'est un prompt retour à la vie simple et laborieuse du temps passé. A partir de ce moment, nous ne devons pas attendre la richesse et la prospérité de la hausse des prix, mais de l'augmentation de la production. Nous devons vendre deux minims d'avoine là où nous en vendions un. Que les chefs industriels, les artisans des villes se joignent aux cultivateurs, retournons tous au travail, et nous verrons cette vieille province de Québec, malade, retrouver sa réputation de province la

plus saine et la plus sûre de tout le Dominion. Me serait-il permis d'ajouter que parmi les signes avant-coureurs les plus brillants de prospérité pour l'année 1922, se trouvent le règlement des différends entre l'Angleterre et l'Irlande, le succès de la Conférence de désarmement à Washington et la conférence économique projetée.

Avec la paix rétablie en Europe et un rajustement économique abordable et complet, le Canada ne devrait pas tarder à reprendre la place qui lui est assignée dans le concert des nations.

On a dit que le christianisme faisait partie de la constitution britannique. Nulle part ailleurs dans l'Empire Britannique en voit-on un plus frappant exemple que dans la province de Québec, et je suis sûr que la population de cette province, sous la direction du pre-

mier ministre si habile et si accablé dit saura poursuivre les hautes destinées, sans perdre de vue le même objectif qui l'a guidé dans le passé.

Maintenant, M. l'Orateur, je propose que vous quittiez les fauteuils et que cette Chambre siège en comité des subsides.

MURINE Une Loton Murine, Nettoyante, Rafraîchissante et Calmante. Murine, contre rougeur, douleur, irritation, démangeaison et traitement des yeux en cas de conjonctivite. **FOUR YEUX** "2 gouttes" après le dîner, l'automatisme du globe gèneront votre confiance. Demandez Murine à votre pharmacien, quand vos yeux requièrent de la Murine Eye Remedy Co., Chicago.

N'oubliez pas de lire les PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."



Vous ne mettriez pas des entraves pour courir une course à pied

Alors pourquoi vous surcharger pour la journée de travail ?

Une grande quantité d'aliments, peu sagement choisis, appesantit l'organisme et obstrue la digestion et alourdit le cerveau.

Pourquoi mettre des entraves ?

Le Grape-Nuts est un plat pour le déjeuner ou l'heure du lunch pour ceux qui désirent une nourriture

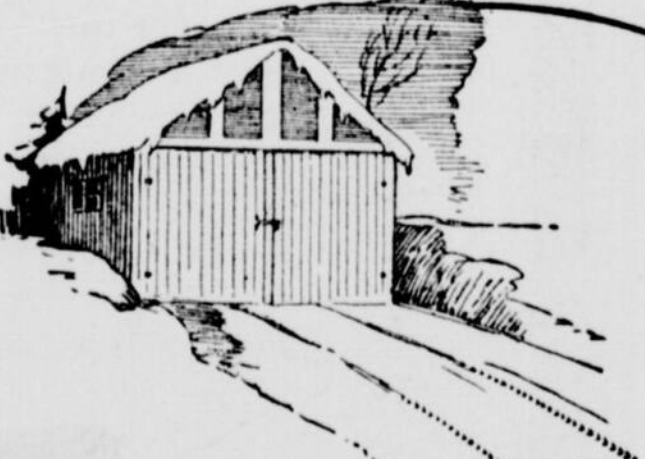
efficace pour l'organisme et le cerveau.

Le Grape-Nuts satisfait et nourrit. Il est délicieux au goût. Il est prêt à servir en tout temps que vous êtes prêt à manger. Et il se digère facilement, rapidement et entièrement — ne laissant aucun handicap d'alourdissement et d'assoupissement.

Grape-Nuts est l'aliment pour la santé et l'activité.

"Il y a une Raison"

Préparé par Canadian Postum Cereal Company, Windsor, Ontario



Quand même il ferait très froid

La Gazoline d'Hiver "Imperial Premier" et la qualité spéciale d'Huile "Imperial Polarine" qui conviennent à votre moteur, vous permettront de vous servir de votre automobile régulièrement tout l'hiver — chaque jour, quand bien même il ferait très froid.

L'usage constant de ces deux produits canadiens assure une commodité sans égale et procure une satisfaction inouïe.

GAZOLINE D'HIVER "IMPERIAL PREMIER"

Faite au Canada, pour être employée pendant la saison froide. C'est une gazoline de qualité supérieure qui non seulement facilite la mise en marche rapide et intensifie l'accélération, mais elle assure aussi à votre moteur le maximum de puissance et la plus grande distance qu'il vous soit possible de parcourir pour le prix de votre gazoline.

HUILES A MOTEUR "IMPERIAL POLARINE"

La marque qui est recommandée pour votre moteur ne se congèle pas à basse température et conserve quand même sa viscosité quand le moteur est surchauffé. Elle maintient la compression étanche, réduit le frottement et prévient toute usure prématurée. Initiez toujours pour avoir la marque convenable — n'en employez pas d'autre.

Les Huiles à Moteur "Imperial Polarine" et la Gazoline d'Hiver "Imperial Premier" peuvent être obtenues partout. Arrêtez-vous devant la Station de Service "Imperial" la plus proche de chez vous, ou adressez-vous aux fournisseurs

IMPERIAL OIL LIMITED

Une Compagnie Canadienne

Des Capitaux Canadiens

Des Ouvriers Canadiens



HUDSON Super-Six

\$2685

F. A. B. Windsor, Ont. Taxe de vente incluse

A ce prix quel autre bel auto peut être comparé à sa valeur ?

Phaeton 4 passagers \$2,685
Cabriolet \$3,790

Phaeton 7 passagers \$2,735
Limousine de tourisme \$4,575

Sedan \$4,175
Coupé \$4,025
Limousine \$5,425

Venez le voir durant la semaine de l'exposition particulière

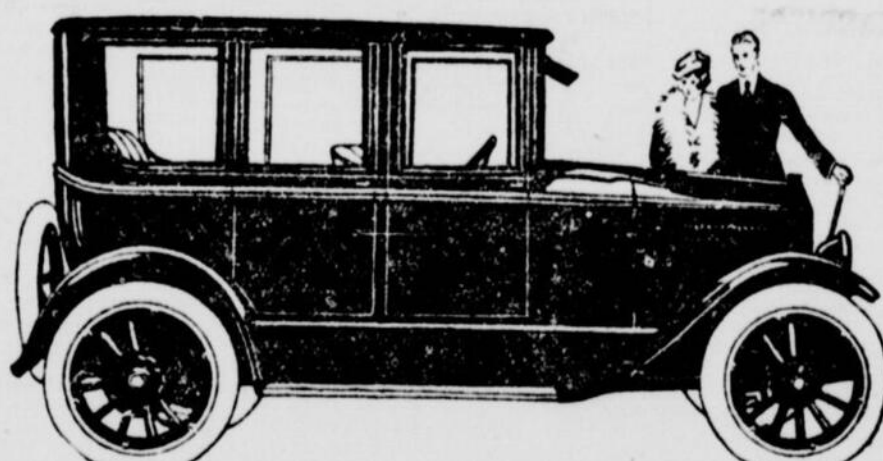
—CHEZ—

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LIMITED

CINQ SUCCURSALES
4571E COMPAGNIES
SUBSIDIAIRES
DESSERVENT LA PROVINCE



ADMINISTRATION
180 RUE AMHERST
MONTREAL



GRAY-DORT

Les Nouveaux Modèles Attirant Beaucoup l'Intérêt

Nous sommes très contents de l'intérêt manifesté montré par les citoyens de Montréal dans la nouvelle ligne complète de Gray-Dort. Un intérêt qui a été démontré dans les foules de personnes qui ont accepté notre invitation d'examiner ces beaux autos durant la semaine d'Exposition Privée.

Il est encore temps, cependant, si vous ne l'avez pas déjà fait, de nous faire une visite durant notre exposition officielle. Nous vous invitons cordialement à venir — pour voir les nouveaux modèles qui ont suscité un si grand intérêt — pour examiner le nouveau Sedan Gray-Dort, lequel a mis un nouveau modèle dans le groupe des autos légers. Jusqu'au 28 janvier inclusivement nos salles d'étalage seront ouvertes de 9 a.m. à 10 p.m.

GRAY-DORT RETAIL SALES

4099, rue Ste-Catherine Ouest,

Téléphone Westmount 8012

(Immeuble Arena)

MES MAUX SE SONT EVANOUIS DECLARE-T-ELLE

Seul le meilleur médicament du monde pouvait me donner les résultats que le Tanlac m'a donnés, déclare Mme Lamontagne.

Elle est tellement reconnaissante d'avoir été remise sur pied, qu'elle rend public l'histoire de son cas, dans le but d'être utile aux malheureux qui souffrent comme elle a elle-même souffert.

"Je suis maintenant une femme heureuse et bien portante. Je ne saurais trouver les mots qui feraient pour exprimer ma reconnaissance au Tanlac", déclare Madame Adelard Lamontagne, 86 avenue Aberdeen, à Sherbrooke (P.Q.). "Seul le meilleur médicament pouvait me donner les résultats que le Tanlac m'a donnés. Lorsque je commençai à en prendre, j'étais tellement déprimée que j'étais presque réduite au désespoir. J'étais trop souffrante pour faire le moindre travail à la maison. Je restais au lit ou je demeurais assise toute la journée. Je me sentais aussi triste et aussi malheureuse qu'il est possible à un être humain de l'être."

"Je suis maintenant une toute autre personne. Je mange de tout ce que je puis, je dors comme un enfant, je fais seule tout mon travail à la maison sans fatigue, j'ai tous mes étourdissements, mais la nervosité et les étourdissements ont disparu sans laisser de trace. Je suis toute ma souffrance au passé et à l'avenir."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

MORT SUBITE DU SENATEUR ARTHUR BOYER

Le représentant de la division de Rigaud s'éteint à l'âge de 71 ans.

SA CARRIERE

L'hon. sénateur Arthur Boyer, représentant de la division de Rigaud, est mort subitement hier soir à 6 heures, à sa résidence, 210, rue Drummond, 210, à l'âge de 71 ans. Le sénateur Arthur Boyer était né à Montréal, le 9 février 1851, de Louis Boyer et de Aurélie Mignault. Il fréquenta les écoles primaires et supérieures de Montréal, et alla par la suite à l'école de droit à Paris. Il fut élu député de la division de Rigaud en 1888. En 1891, l'hon. M. Boyer était nommé commissaire du Canada à l'exposition de Glasgow, Angleterre, puis en 1893 à l'exposition Franco-Britannique, qui fut tenue à Londres. Il fut élu de la Galerie Nationale à Ottawa. Ses connaissances agricoles le faisaient nommer plus tard représentant du Canada au fameux Institut Agricole International de Rome en 1907, poste qu'il occupa jusqu'en 1911. Ses éminents services le firent appeler par lord Grey à représenter la division de Rigaud à la Chambre Royale en 1909.

L'hon. M. Boyer appartenait à plusieurs clubs, entre autres: les clubs Forest and Strook, Rideau, (Ottawa), National Liberal Club, Londres, Angleterre, et le Club de Réforme de Montréal.

LA LIGUE DU PROGRES CIVIQUE

M. F. W. STEWART REED, PRÉSIDENT.

M. Charles Langlois vient de faire tenir, une lettre à la Ligue du Progrès Civique, contenant une très intéressante suggestion. M. Langlois offre d'introduire un nouveau système dans les grandes organisations industrielles et commerciales. En vertu de ce système les employés sacrifieraient une journée de leur salaire et la compagnie soustrairait une somme égale à celle des employés. Cet argent serait ensuite consacré à la construction de logements, faisant ainsi disparaître la crise actuelle de l'habitation et celle du travail. Cette suggestion a été transmise au comité du logement.

Les élections annuelles ont donné les résultats suivants: réclut: président, F. W. Stewart; vice-président, ex-officio, W. Birks; président de la Chambre de Commerce, vice-président, U. H. Dandurand; H. J. Elliot, C.R.; C. F. Sise; secrétaire honoraire, H. J. Gagné; C. E. J. MacNaughton, secrétaire-trésorier, Dr W. H. Atchison.

La ligue entreprendra une grande campagne de recrutement.

LES PERSPECTIVES DE L'AUTO POUR 1922 FORT RASSURANTES

C'est ce que déclare le président de la Willys Overland, M. Russell.

CE MIDI

M. T. A. Russell, président de Willys-Overland, Limited, est arrivé en ville ce matin, et ce midi, il était l'hôte de l'Association De Commerce d'Automobiles, à son lunch du Windsor. A la tête d'une industrie canadienne employant des centaines d'ouvriers canadiens et fabriquant une voiture canadienne dans toutes ses pièces et sa main d'œuvre, M. Russell est évidemment qualifié pour discuter des conditions industrielles du pays, et il est de ceux qui font de 1922 les perspectives les plus optimistes.

L'année dernière a vu surgir tant de problèmes nouveaux, dit M. Russell, qu'il a fallu établir de nouvelles méthodes de production et de nouvelles méthodes d'administration qui ont eu pour effet de mettre l'industrie sur un pied beaucoup plus solide. M. John Willys, le chef de la Willys-Overland, aux Etats-Unis, disait en se basant sur les estimés faits au commencement de 1921 que 1-300,000 voitures usées seraient remplacées par des voitures nouvelles au cours de l'année, mais récemment, il constatait que plus de 1,700,000 vieilles voitures avaient été remplacées par de nouvelles. Il y avait au commencement de 1921 des manufacturiers qui ne croyaient pas que les Etats-Unis pourraient absorber plus d'un million de voitures au cours de l'année. Cela montre comment il est difficile de calculer quel sera le volume des ventes plusieurs mois à l'avance.

M. Russell, discutant les possibilités du marché canadien, trouve également qu'il est plus considérable qu'on ne veut le penser. Il croit qu'en 1920, le remplacement sera plus considérable qu'en 1921, en se basant sur les chiffres d'il y a cinq ans, ce qui est la durée moyenne d'une voiture. A l'appui de son opinion que les ventes de 1922 seront plus considérables que celles de 1921, M. Russell dit:

"A l'ouverture de l'année 1922, les vendeurs sont moins assés qu'il y a un an. Il y a plusieurs raisons pour cela. Il faut se rappeler qu'à la suite des premières réductions dans les prix des automobiles, en septembre, 1920, les manufacturiers ont fait tout en leur pouvoir pour stabiliser le marché pendant au moins la première moitié de 1921. A cet effet, plusieurs voitures étaient mises sur le marché et vendues avec la garantie que le prix ne changerait pas avant le 1er juin. C'était une protection pour le public et pour le marchand, mais c'était aussi un ralentissement des ventes, les acheteurs restant sous l'impression qu'ils seraient de meilleurs prix après le 1er juin."

"Les chiffres de 1921 montrent que la plus grande partie des ventes a été faite après le 1er juin, alors que d'habitude, les voitures se vendent bien plus dans les six premiers mois de l'année. La grande demande dans les six derniers mois de 1921 a été une surprise pour plus d'un manufacturier. Willys-Overland a fait de grosses affaires en septembre et de plus grosses en octobre. De fait, octobre a été le meilleur mois de ventes tant au Canada qu'aux Etats-Unis."

"Ainsi, en regard de la discussion des détails du développement de l'automobile, continue M. Russell, je remarque que peu de propriétaires de voitures déjà usées n'ont été remplacées en ces deux dernières années. Il est vrai qu'ils ont de meilleures voitures, que les méthodes de service se sont améliorées et que les mécaniciens sont plus au courant et que les propriétaires eux-mêmes sont plus au courant des soins qu'il faut à une voiture."

"Mais il y a un grand commerce de remplacement à faire. De plus les prix ont été ajustés. La nouvelle série d'Overland, à \$885, se vend à meilleur marché que toute autre Overland dans le passé. Et la plupart des voitures, aujourd'hui, valent leur prix."

"On entend certaines personnes se plaindre que le commerce de l'automobile n'est pas ce qu'il devrait être et qu'il y aura trop de marchands en 1922."

"Celui qui met un produit sur le marché est toujours certain que

MERE!

Les intestins de votre enfant ont besoin du "Sirop de Figues de Californie."



Votre mère! Même un enfant malade aime le goût de fruit du "Sirop de Figues de Californie", qui ne manque jamais de déloger les intestins. Une collerette à thé aujourd'hui empêcherait l'enfant d'être malade demain. S'il est constipé, bilieux, fiévreux, agité, s'il a le rhume, la colique ou si son estomac est acide, sa langue chargée, son babil fort, rappelez-vous qu'un bon laxatif est souvent tout ce qu'il faut. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de Figues de Californie", dont le mode d'emploi pour les bébés et enfants de tout âge est imprimé sur la bouteille. Mère! Il faut dire "C'est formé", sinon on pourrait vous en faire un succédané.

LES BACCALAUREATS DE NOS COLLEGES CLASSIQUES

Leur supériorité sur ceux des High School. Déclaration de Mgr Gauthier.

CHEZ LES DENTISTES

Les dentistes américains qui participent actuellement au congrès de l'American Institute of Dental Teachers qui se tient à l'hôtel Windsor étaient hier soir les hôtes de leurs confrères du collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec qui les avaient conviés à un banquet donné dans la salle Rose du Windsor.

Les dames s'élevaient par leur présence l'éclat de la fête et des discours furent prononcés par les représentants de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et des universités américaines représentées.

Le banquet fut présidé tout d'abord par le Dr J. S. Doherty, président du collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec qui avait à ses côtés, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le Dr J. Nolin, professeur à la même université; Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill; le Dr Thornton, doyen de la faculté dentaire du McGill; le Dr Webster, doyen de la faculté dentaire de l'Université de Toronto; le Dr G. Millberry, président de l'American Institute of Dental Teachers, après le discours de M. Doherty, prit la présidence du banquet.

Après la santé du Roi, du président des Etats-Unis et du Canada, M. Doherty souhaita la bienvenue aux visiteurs américains et il eut des paroles aimables pour la presse du pays et particulièrement pour celle de la province de Québec qui est un grand aide pour le collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec.

Le Dr G. S. Millberry, de San Francisco, au nom de l'American Institute remercia très cordialement le collège des chirurgiens dentistes de Québec de sa chaleureuse réception et il déclara que tous les dentistes américains gardent un souvenir reconnaissant de leur séjour dans la province de Québec hospitalière, comme seule elle sait l'être, sur tout le continent américain. Il y eut alors exécution d'un

L'EXPLOSION D'HALIFAX RUINA SES NERFS

Le lecteur se rappelle sans doute, qu'il y a quelques années, il y eut une collision dans le port d'Halifax, à l'époque où les navires de munitions se trouvaient dans un grand nombre de pertes de vue et aussi beaucoup de souffrances et de détresse parmi les résidents.

Mme Winfield Hill, maintenant de Windsor, N. B., demeurait à Halifax à cette époque, et elle raconte les détails de l'explosion. "Je demeurais à Halifax à l'époque de l'explosion et cela détraqua tellement mes nerfs que je n'étais plus capable de faire des travaux de ménage. J'avais de telles attaques nerveuses que j'étais presque continuellement sous les soins du médecin. Je vis l'annonce des Phibes Milburn pour le Cœur et les Nerfs, de sorte que j'en pris deux boîtes, et elles m'aident si bien que j'en pris six autres boîtes, et maintenant je suis complètement guérie. Je puis les recommander à toute personne souffrant de maladies de cœur et de nerfs."

A tous ceux qui souffrent de choc nerveux nous recommandons les PHIBES MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS.

comme étant le meilleur remède pour régler le système nerveux entier et renforcer les organes affaiblis. Les Phibes Milburn pour le Cœur et les Nerfs sont l'original pour le cœur et les nerfs étant en vente depuis les derniers 27 ans. Prix, 50c la boîte, chez tous les marchands ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Semaine d'Exposition d'Autos — 21 au 28 Janvier SALLES D'ETALAGE McLAUGHLIN-BUICK



Le Service McLaughlin-Buick Assure l'Usage Ininterrompu de Votre Placement

C'est la semaine d'exposition d'automobiles à nos salles d'étalages.

Ouvertes le soir.

Succursale de la McLaughlin Rues Crescent et Ste-Catherine

Vendeurs à Outremont, North End Motor Sales Co. Ltd. 2456 Avenue du Parc.

Voyez le Sedan Overland à quatre portes durant la "Semaine d'exposition privées"

Nouveau prix réduit.

\$1295

F. A. B. Toronto.

Taxe de vente en plus.

FABRIQUE AU CANADA

Succursale à Montréal:

WILLYS-OVERLAND LIMITED

Avenue du Parc et rue Sherbrooke

superbe programme musical au cours duquel on applaudit au talent de Miles C. Brault et Bernard Dr Charpentier, qui chantèrent dans les deux langues, tandis que "Jimmie" Rice entonna des chansons anglaises et françaises que tout le monde répétait en chœur.

Ce fut alors la santé à nos universités et cette tâche fut dévolue au Dr A. E. Webster, principal de la faculté dentaire de Toronto qui la proposa.

NOS COLLEGES

Sa Grandeur Mgr Geo. Gauthier reçut une chaleureuse ovation quand il se leva pour répondre au nom de l'Université de Montréal. Monseigneur parla en anglais et il fut très applaudi. Après avoir fait une revue de tout le programme compris dans les universités anglaises pour le cours complet d'art dentaire, il déclara qu'il n'a aucune intention de critiquer les matières au programme; loin de là, il déclare qu'il les considère comme les matières les plus importantes et les plus nécessaires.

Mais il se demande comment on peut, avec un tel programme, accepter un étudiant ne possédant qu'un certificat de H-School ou d'un cours commercial. L'étudiant n'a sûrement pas la préparation nécessaire pour aborder les matières scientifiques comprises dans le programme du cours dentaire.

L'Université de Montréal exige

Cessez de tousser PRENEZ DU

Sirop de Goudron NADRUO avec huile de Foie de Morue composée

Après en avoir pris quelques doses vous remarquerez une très sensible amélioration des symptômes de la toux, nez qui coule, éternuements, etc. Le Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue composée de Nadruo est ainsi excellent pour la toux, le nez qui coule, l'éternuement, etc. — Il est spécialement recommandé pour les enfants.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Préparé par NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

des étudiants en art dentaire un certificat de rhétorique acquiescent, l'an prochain elle exigera un certificat de première année de philosophie, et en 1927 il faudra présenter le baccalauréat des arts. Elle croit ainsi fournir à la profession non pas seulement des hommes de routine, mais aussi des dentistes qui sauront perfectionner leur pratique sur une théorie parfaite et reposant sur des bases solides parce qu'elle aura été acquise après une préparation complète.

Monseigneur Edouard Montpetit a également exprimé la même opinion après une allocution dans laquelle il a fait l'histoire des développements de la faculté dentaire à l'Université de Montréal. Il s'agrémenter son discours de la manière qu'on lui sait et il a été fort applaudi.

Tous deux ont parlé en anglais. Sir Arthur Currie et le professeur Thornton ont tous deux déclaré que la préparation que visait l'Université de Montréal était vraiment trop complète pour un étudiant qui veut entrer dans une profession pour y gagner sa vie et non pas seulement y trouver un fini intellectuel qui n'est que du surplus. Sir Arthur Currie a particulièrement insisté sur le fait que lorsque l'on veut donner aux jeunes ce fini que l'Université de Montréal semble rechercher chez ses professionnels, on peut les envoyer dans des écoles supérieures comme l'on fait fréquemment, soit à Paris ou à Londres ou ailleurs.

La polémique, si on peut véritablement l'appeler ainsi, a fort intéressé les convives qui ont écouté avec beaucoup d'attention.

M. E. Montpetit proposa la santé de la profession dentaire à laquelle répondit le Dr Downing de New-York.

NOUVELLE CLINIQUE

Hier après-midi on a officiellement ouvert la nouvelle Clinique dentaire à l'hôtel General et les principaux des universités Harvard et de Buffalo ont déclaré que cette dernière dépassait toutes les autres du pays. Comme marque de reconnaissance pour l'excellent travail accompli par le Dr Hobbson, le recteur Thornton lui a remis une médaille d'or avec une inscription appropriée. La nouvelle Clinique a coûté environ \$6,000.

Le congrès de l'American Insti-

tute of Dental Teachers se terminera aujourd'hui après des conférences qui seront données à l'hôtel Windsor. Pres de deux cents délégués ont assisté à ce congrès, le plus important encore de tenu en Amérique.

INCENDIE A FARNHAM

Farnham, 25.—Les granges, 25 bêtes à corne et deux chevaux appartenant à M. F. Meunier, ont été détruits par un incendie lundi.



REO

Coupé à quatre passagers

C'est une rare combinaison d'efficacité, d'économie et de luxe.

La facilité de direction, le confort et la belle apparence en appellent de suite à la femme qui aime à conduire son propre auto.

Aussi bien construit qu'un auto Reo peut l'être — et qui est aussi bon que le meilleur. La quatrième place est un fauteuil réellement confortable. Vous serez plus que content du travail de ce deux fonctionnements silencieux du moteur Reo Six.

Un auto idéal en tous ses détails — également approprié pour toutes les saisons.

Ledoux Jennings, Ltd

Distributeurs

Uptown 5310. 93 rue Osborne.



Le service fourni par nous est supérieur à tout ce que l'on peut vous offrir: ceci tient à ce que notre stock immense de pièces de rechange, notre machinerie des plus perfectionnées et nos techniciens experts les plus qualifiés sont en mesure de donner en tout temps et dans le plus bref délai possible un travail absolument irréprochable à tous points de vue.

Les Prix du Camion "Federal"

F. O. B. Montréal

Modèle S.D. CAPACITE 1-1 1/2 tonne \$2850

" I. E. 1 1/2-2 tonnes 3250

" V. E. 2 1/2-3 " 3650

" W. E. 3 1/2-4 " 4750

" X. D. 5 " 5750

" X. 2. 5 -6 " 6650



Motor Mart of Montreal LIMITED

1-3 Avenue du Parc

TELEPHONE PLATEAU 310

LA COTE DE N. EST SURTOUT CELLE DE LA COTE N. O. MONTREAL FORT MAIS PEU ACTIF

Ottawa Power, Dom. Bridge et Mackay sont les valeurs en vedette.

La cote a été plutôt forte sur un marché peu actif, à la Bourse de Montréal ce matin. Bien que le volume des transactions ait été très limité, Dominion Bridge, Ottawa Power et Mackay n'en ont pas moins avancé. Dominion Bridge a dépassé 60, alors qu'Ottawa Power est coté 51 et Mackay 52 1/2.

Atlantic Sugar a été au nombre des valeurs actives, cotant 26 3/4. Québec Railway a coté 22 seulement et les obligations du Québec, qui cotaient 66 et plus depuis plusieurs jours, sont descendues à 65 3/4. Le reste du marché a été peu animé.

BOURSE DE MONTREAL

Classe des ventes de la matinée communique par L. G. Beaumont et Cie, 50 rue Notre-Dame, O. VENTES DE 10 A 11 H 30.

A. Sugar	50 1/2	25 1/2	25 3/4	40 1/2	25 7/8
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4

Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4
Am. Steel	30 1/2	20 1/2	20 3/4	25 1/2	25 3/4

Emprunts du gouvernement du Canada

Tableau des cours fournis par L. G. Beaumont et Cie, Agents de Change.	
Emprunt 1913-14	100 00
Emprunt 1914-15	100 00
Emprunt 1915-16	100 00
Emprunt 1916-17	100 00
Emprunt 1917-18	100 00
Emprunt 1918-19	100 00
Emprunt 1919-20	100 00
Emprunt 1920-21	100 00
Emprunt 1921-22	100 00
Emprunt 1922-23	100 00
Emprunt 1923-24	100 00
Emprunt 1924-25	100 00
Emprunt 1925-26	100 00
Emprunt 1926-27	100 00
Emprunt 1927-28	100 00
Emprunt 1928-29	100 00
Emprunt 1929-30	100 00
Emprunt 1930-31	100 00
Emprunt 1931-32	100 00
Emprunt 1932-33	100 00
Emprunt 1933-34	100 00
Emprunt 1934-35	100 00
Emprunt 1935-36	100 00
Emprunt 1936-37	100 00
Emprunt 1937-38	100 00
Emprunt 1938-39	100 00
Emprunt 1939-40	100 00
Emprunt 1940-41	100 00
Emprunt 1941-42	100 00
Emprunt 1942-43	100 00
Emprunt 1943-44	100 00
Emprunt 1944-45	100 00
Emprunt 1945-46	100 00
Emprunt 1946-47	100 00
Emprunt 1947-48	100 00
Emprunt 1948-49	100 00
Emprunt 1949-50	100 00
Emprunt 1950-51	100 00
Emprunt 1951-52	100 00
Emprunt 1952-53	100 00
Emprunt 1953-54	100 00
Emprunt 1954-55	100 00
Emprunt 1955-56	100 00
Emprunt 1956-57	100 00
Emprunt 1957-58	100 00
Emprunt 1958-59	100 00
Emprunt 1959-60	100 00
Emprunt 1960-61	100 00
Emprunt 1961-62	100 00
Emprunt 1962-63	100 00
Emprunt 1963-64	100 00
Emprunt 1964-65	100 00
Emprunt 1965-66	100 00
Emprunt 1966-67	100 00
Emprunt 1967-68	100 00
Emprunt 1968-69	100 00
Emprunt 1969-70	100 00
Emprunt 1970-71	100 00
Emprunt 1971-72	100 00
Emprunt 1972-73	100 00
Emprunt 1973-74	100 00
Emprunt 1974-75	100 00
Emprunt 1975-76	100 00
Emprunt 1976-77	100 00
Emprunt 1977-78	100 00
Emprunt 1978-79	100 00
Emprunt 1979-80	100 00
Emprunt 1980-81	100 00
Emprunt 1981-82	100 00
Emprunt 1982-83	100 00
Emprunt 1983-84	100 00
Emprunt 1984-85	100 00
Emprunt 1985-86	100 00
Emprunt 1986-87	100 00
Emprunt 1987-88	100 00
Emprunt 1988-89	100 00
Emprunt 1989-90	100 00
Emprunt 1990-91	100 00
Emprunt 1991-92	100 00
Emprunt 1992-93	100 00
Emprunt 1993-94	100 00
Emprunt 1994-95	100 00
Emprunt 1995-96	100 00
Emprunt 1996-97	100 00
Emprunt 1997-98	100 00
Emprunt 1998-99	100 00
Emprunt 1999-00	100 00
Emprunt 2000-01	100 00
Emprunt 2001-02	100 00
Emprunt 2002-03	100 00
Emprunt 2003-04	100 00
Emprunt 2004-05	100 00
Emprunt 2005-06	100 00
Emprunt 2006-07	100 00
Emprunt 2007-08	100 00
Emprunt 2008-09	100 00
Emprunt 2009-10	100 00
Emprunt 2010-11	100 00
Emprunt 2011-12	100 00
Emprunt 2012-13	100 00
Emprunt 2013-14	100 00
Emprunt 2014-15	100 00
Emprunt 2015-16	100 00
Emprunt 2016-17	100 00
Emprunt 2017-18	100 00
Emprunt 2018-19	100 00
Emprunt 2019-20	100 00
Emprunt 2020-21	100 00
Emprunt 2021-22	100 00
Emprunt 2022-23	100 00
Emprunt 2023-24	100 00
Emprunt 2024-25	100 00
Emprunt 2025-26	100 00
Emprunt 2026-27	100 00
Emprunt 2027-28	100 00
Emprunt 2028-29	100 00
Emprunt 2029-30	100 00
Emprunt 2030-31	100 00
Emprunt 2031-32	100 00
Emprunt 2032-33	100 00
Emprunt 2033-34	100 00
Emprunt 2034-35	100 00
Emprunt 2035-36	100 00
Emprunt 2036-37	100 00
Emprunt 2037-38	100 00
Emprunt 2038-39	100 00
Emprunt 2039-40	100 00
Emprunt 2040-41	100 00
Emprunt 2041-42	100 00
Emprunt 2042-43	100 00
Emprunt 2043-44	100 00
Emprunt 2044-45	100 00
Emprunt 2045-46	100 00
Emprunt 2046-47	100 00
Emprunt 2047-48	100 00
Emprunt 2048-49	100 00
Emprunt 2049-50	100 00
Emprunt 2050-51	100 00
Emprunt 2051-52	100 00
Emprunt 2052-53	100 00
Emprunt 2053-54	100 00
Emprunt 2054-55	100 00
Emprunt 2055-56	100 00
Emprunt 2056-57	100 00
Emprunt 2057-58	100 00
Emprunt 2058-59	100 00
Emprunt 2059-60	100 00
Emprunt 2060-61	100 00
Emprunt 2061-62	100 00
Emprunt 2062-63	100 00
Emprunt 2063-64	100 00
Emprunt 2064-65	100 00
Emprunt 2065-66	100 00
Emprunt 2066-67	100 00
Emprunt 2067-68	100 00
Emprunt 2068-69	100 00
Emprunt 2069-70	100 00
Emprunt 2070-71	100 00
Emprunt 2071-72	100 00
Emprunt 2072-73	100 00
Emprunt 2073-74	100 00
Emprunt 2074-75	100 00
Emprunt 2075-76	100 00
Emprunt 2076-77	100 00
Emprunt 2077-78	100 00
Emprunt 2078-79	100 00
Emprunt 2079-80	100 00
Emprunt 2080-81	100 00
Emprunt 2081-82	100 00
Emprunt 2082-83	100 00
Emprunt 2083-84	100 00
Emprunt 2084-85	100 00
Emprunt 2085-86	100 00
Emprunt 2086-87	100 00
Emprunt 2087-88	100 00
Emprunt 2088-89	100 00
Emprunt 2089-90	100 00
Emprunt 2090-91	100 00
Emprunt 2091-92	100 00
Emprunt 2092-93	100 00
Emprunt 2093-94	100 00
Emprunt 2094-95	100 00
Emprunt 2095-96	100 00
Emprunt 2096-97	100 00
Emprunt 2097-98	100 00
Emprunt 2098-99	100 00
Emprunt 2099-00	100 00
Emprunt 2100-01	100 00
Emprunt 2101-02	100 00
Emprunt 2102-03	100 00
Emprunt 2103-04	100 00
Emprunt 2104-05	100 00
Emprunt 2105-06	100 00
Emprunt 2106-07	100 00
Emprunt 2107-08	100 00
Emprunt 2108-09	100 00
Emprunt 2109-10	100 00
Emprunt 2110-11	100 00
Emprunt 2111-12	100 00
Emprunt 2112-13	100 00
Emprunt 2113-14	100 00
Emprunt 2114-15	100 00
Emprunt 2115-16	100 00
Emprunt 2116-17	100 00
Emprunt 2117-18	100 00
Emprunt 2118-19	100 00
Emprunt 2119-20	100 00
Emprunt 2120-21	100 00
Emprunt 2121-22	100 00
Emprunt 2122-23	100 00
Emprunt 2123-24	100 00
Emprunt 2124-25	100 00
Emprunt 2125-26	100 00
Emprunt 2126-27	100 00
Emprunt 2127-28	100 00
Emprunt 2128-29	100 00
Emprunt 2129-30	100 00
Emprunt 2130-31	100 00
Emprunt 2131-32	100 00
Emprunt 2132-33	100 00
Emprunt 2133-34	100 00
Emprunt 2134-35	100 00
Emprunt 2135-36	100 00
Emprunt 2136-37	100 00
Emprunt 2137-38	100 00
Emprunt 2138-39	100 00
Emprunt 2139-40	100 00
Emprunt 2140-41	100 00
Emprunt 2141-42	100 00
Emprunt 2142-43	100 00
Emprunt 2143-44	100 00
Emprunt 2144-45	100 00
Emprunt 2145-46	100 00
Emprunt 2146-47	100 00
Emprunt 2147-48	100 00
Emprunt 2148-49	100 00
Emprunt 2149-50	100 00
Emprunt 2150-51	100 00
Emprunt 2151-52	100 00
Emprunt 2152-53	100 00
Emprunt 2153-54	100 00
Emprunt 2154-55	100 00
Emprunt 2155-56	100 00
Emprunt 2156-57	100 00
Emprunt 2157-58	100 00
Emprunt 2158-59	100 00
Emprunt 2159-60	100 00
Emprunt 2160-61	100 00
Emprunt 2161-62	100 00
Emprunt 2162-63	100 00
Emprunt 2163-64	100 00
Emprunt 2164-65	100 00
Emprunt 2165-66	100 00
Emprunt 2166-67	100 00
Emprunt 2167-68	100 00
Emprunt 2168-69	100 00
Emprunt 2169-70	100 00
Emprunt 2170-71	100 00
Emprunt 2171-72	100 00
Emprunt 2172-73	100 00
Emprunt 2173-74	100 00
Emprunt 2174-75	100 00
Emprunt 2175-76	100 00
Emprunt 2176-77	100 00
Emprunt 2177-78	100 00
Emprunt 2178-79	100 00
Emprunt 2179-80	100 00
Emprunt 2180-81	100 00
Emprunt 2181-82	100 00
Emprunt 2182-83	100 00
Emprunt 2183-84	100 00
Emprunt 2184-85	100 00
Emprunt 2185-86	100 00
Emprunt 2186-87	100 00
Emprunt 2187-88	100 00
Emprunt 2188-89	100 00
Emprunt 2189-90	100 00
Emprunt 2190-91	100 00
Emprunt 2191-92	100 00
Emprunt 2192-93	100 00
Emprunt 2193-94	100 00
Emprunt 2194-95	100 00
Emprunt 2195-96	100 00
Emprunt 2196-97	100 00
Emprunt 2197-98	100 00
Emprunt 2198-99	100 00
Emprunt 2199-00	100 00
Emprunt 2200-01	100 00
Emprunt 2201-02	100 00
Emprunt 2202-03	100 00
Emprunt 2203-04	100 00
Emprunt 2204-05	100 00
Emprunt 2205-06	100 00
Emprunt 2206-07	100 00
Emprunt 2207-08	100 00
Emprunt 2208-09	100 00
Emprunt 2209-10	100 00
Emprunt 2210-11	100 00
Emprunt 2211-12	100 00
Emprunt 2212-13	100 00
Emprunt 2213-14	100 00
Emprunt 2214-15	100 00
Emprunt 2215-16	100 00
Emprunt 2216-17	100 00
Emprunt 2217-18	100 00
Emprunt 2218-19	100 00
Emprunt 2219-20	100 00
Emprunt 2220-21	100 00
Emprunt 2221-22	100 00
Emprunt 2222-23	100 00
Emprunt 2223-24	100 00
Emprunt 2224-25	100 00

N DU PEUPLE
coins St-André et St-Christophe
Eug. Dupuis, Vice-Président
Directeur-Gérant.